

**Conseil économique et social**Distr. générale
4 février 2021Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique
Trente-neuvième réunion

Addis-Abeba, (hybride), 17-19 mars 2021

Point 6 de l'ordre du jour provisoire**

Questions statutaires**Rapport d'activité de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable, tenue à Marrakech (Maroc) du 16 au 18 avril 2019****I. Introduction**

1. Le présent rapport rend compte de l'organisation de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable et de la suite donnée à ses conclusions. Il fait le point sur les principales activités menées, les résultats obtenus, les activités de suivi accomplies et les enseignements tirés pour pouvoir accélérer la réalisation des objectifs définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Il présente également des informations sur l'organisation de la sixième session du Forum.

2. Le présent rapport est soumis au Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour l'informer des progrès réalisés par le Forum régional dans ses travaux. Le Comité est invité à donner son avis sur les enseignements tirés et à fournir des indications sur les possibilités et les recommandations qui permettraient au Forum régional de renforcer ses travaux et aux États membres d'accroître le rythme et le niveau d'exécution de leurs programmes et activités visant à atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs énoncés dans l'Agenda 2063.

3. Les sessions du Forum régional africain pour le développement durable sont organisées en application de la résolution 67/290 de l'Assemblée générale et des résolutions issues des réunions annuelles conjointes du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les questions monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA ainsi que de la réunion de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de 2018.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (5 février 2021).

** E/ECA/COE/39/1.



4. Le Forum régional est organisé chaque année par la CEA en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et le système des Nations Unies. Il a pour objectif général d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine en mettant en place une instance multipartite de suivi et d'examen des progrès accomplis, en renforçant l'acquisition des connaissances et en s'employant à faire adopter des mesures de politique générale efficaces pour assurer la bonne exécution des deux programmes.

II. Organisation et conclusions de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable

5. La CEA et le Gouvernement marocain, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et le système des Nations Unies¹, ont organisé la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable tenue à Marrakech (Maroc) du 16 au 18 avril 2019.

A. Objectifs, participants et principales activités de la cinquième session

1. Objectifs de la session

6. La cinquième session du Forum régional a été organisée pour procéder au suivi et à l'examen des progrès accomplis au niveau régional dans la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs définis dans l'Agenda 2063, ainsi que pour mettre en place une plateforme d'apprentissage entre les pairs, notamment dans le domaine des examens nationaux volontaires. Elle visait également à examiner et adopter les priorités et les recommandations du continent africain qui serviraient à orienter les travaux de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019, tenue par la suite sous l'égide du Conseil économique et social à New York du 9 au 18 juillet 2019, et ceux du Sommet sur les objectifs de développement durable, tenu à New York les 24 et 25 septembre 2019.

2. Participants et travaux

7. La cinquième session a réuni plus de 800 participants, dont des ministres et d'autres représentants de haut niveau des gouvernements de 45 États

¹ Au nombre des entités du système des Nations Unies partenaires figuraient le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), l'Équipe régionale du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation internationale pour les migrations, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des volontaires des Nations Unies et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique.

membres de la CEA, d'organes intergouvernementaux, de grands groupes et d'autres parties prenantes², d'organes et d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

8. Les travaux de la session étaient dirigés par son Bureau élu³.

3. Centre d'intérêt de la session

9. La cinquième session du Forum régional s'est tenue sur le thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », qui correspondait à celui de la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019.

10. Les participants ont procédé à un examen approfondi des objectifs de développement durable choisis pour la session de 2019 du Forum politique de haut niveau (objectifs 4, 8, 10, 13 et 16) ainsi que de l'objectif 17 et des objectifs correspondants définis dans l'Agenda 2063, dans le cadre des sous-thèmes suivants :

- a) Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité ;
- b) Promouvoir le travail décent et la croissance économique inclusive ;
- c) Réduire les inégalités ;
- d) Intensifier l'action en faveur du climat ;
- e) Garantir la paix, la justice et des institutions fortes ;
- f) Renforcer les moyens de mise en œuvre et du partenariat pour le développement durable.

4. Manifestations préparatoires et parallèles

11. Vingt-six manifestations préparatoires et parallèles organisées en marge du Forum régional sont venues compléter les travaux de la session principale, notamment les suivantes :

a) L'atelier préparatoire régional à l'intention des pays africains réalisant des examens nationaux volontaires, organisé lors de la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019. En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la CEA a organisé cet atelier régional de développement des capacités à l'intention de 17 pays africains réalisant des examens nationaux volontaires lors de la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019. L'atelier avait pour objectif de renforcer les examens nationaux volontaires intégrés et le processus d'établissement des rapports relatifs au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 ainsi que les préparatifs de ces examens pour la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019 ;

b) La réunion inaugurale du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation. Cette réunion a été organisée par la CEA et le Ministère sud-africain des sciences et des technologies en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et accueillie par le Gouvernement marocain. Elle avait pour objectif principal d'examiner le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans les efforts de réalisation des objectifs de développement durable et de formuler des recommandations à ce sujet ;

² L'expression « grands groupes » désigne les groupes et associations de femmes, d'enfants et de jeunes, les peuples autochtones, les organisations non gouvernementales, les collectivités locales, les travailleurs et syndicats, le secteur des entreprises et de l'industrie, la communauté scientifique et technologique et les agriculteurs.

³ Président : Maroc ; premier Vice-Président : Égypte ; deuxième Vice-Président : Tchad ; troisième Vice-Président : Ouganda ; Rapporteur : Guinée.

c) L'atelier préparatoire et de développement des capacités à l'intention des grands groupes et d'autres parties prenantes d'Afrique. Cet atelier avait pour objectifs d'actualiser les connaissances des grands groupes et des autres parties prenantes sur le processus de suivi et d'examen de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063, d'assurer l'apprentissage mutuel dans la mise en œuvre du Programme 2030 et le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et de promouvoir le dialogue et le consensus entre les grands groupes et les autres parties prenantes sur les moyens d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

5. Principales séances et activités du Forum régional

12. Les principales séances tenues lors de la cinquième session du Forum régional ont été la séance d'ouverture officielle, la séance de dialogue de haut niveau, les séances de tables rondes et les séances parallèles et plénières portant sur le thème et les sous-thèmes de la session, l'examen national volontaire et d'autres sujets concernant la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

13. La Secrétaire d'État marocaine au développement durable, Nezha El Ouafi, a fait de brèves observations et présenté le Chef du Gouvernement marocain, Saad-Eddine El Othmani, qui a présidé l'ouverture de la session et prononcé le discours liminaire. Des allocutions ont également été prononcées à la séance d'ouverture par le Secrétaire général du Ministère sénégalais de l'environnement et du développement durable et Président du Bureau sortant de la quatrième session du Forum régional, Amadou Lamine Guissé, par la Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique pour l'Afrique, Giovane Biha, et par le Directeur de la planification, du suivi et de l'évaluation des politiques stratégiques et de la mobilisation des ressources de la Commission de l'Union africaine, Mesfin Tessema.

14. L'ouverture a été suivie par les travaux d'un groupe de haut niveau sur le thème de la session, des exposés et des débats en plénière sur l'appui apporté et les progrès réalisés aux niveaux régional et sous-régional dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, une table ronde sur les examens nationaux volontaires et l'apprentissage entre pairs concernant la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, des séances parallèles de groupes de travail pour l'examen approfondi, l'apprentissage entre les pairs et le dialogue sur les sous-thèmes de la session ainsi que des exposés et des débats sur les conclusions et les propositions de messages clefs émanant des séances parallèles de groupes de travail.

15. Ces activités ont permis aux participants à la session d'évaluer les progrès accomplis, de réfléchir sur les goulets d'étranglement et les problèmes rencontrés ainsi que d'échanger et d'étudier des solutions permettant d'atteindre les objectifs, de donner à chacun et à chacune des moyens d'action et d'assurer l'inclusion et l'égalité dans la région.

B. Principales conclusions de la cinquième session du Forum régional

16. Les principales conclusions de la cinquième session du Forum régional sont présentées dans les sections suivantes.

1. Adoption de possibilités d'action sous la forme de messages clefs destinés à accélérer l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs correspondants énoncés dans l'Agenda 2063

17. Les participants ont adopté des messages clefs (disponibles à l'adresse suivante : www.uneca.org/arfsd2019) sur le thème et les sous-thèmes de la

session qui tenaient compte des difficultés rencontrées, des progrès accomplis et des mesures requises pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ces messages devaient être repris par les pays et les parties prenantes dans leurs dialogues et l'élaboration des politiques visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs fixés dans les deux programmes aux niveaux national, régional et mondial. Ils constituaient également la contribution régionale du continent à la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019. Certains des messages clefs formulés à la session étaient les suivants :

a) Les pays africains ont souscrit au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 et ont accompli des progrès notables sur tous les objectifs énoncés dans ces programmes ;

b) Compte tenu des gros problèmes qu'ils rencontrent à cet égard, notamment la faiblesse de la croissance économique, l'énorme déficit de financement des objectifs, l'augmentation de l'encours de la dette et le grave manque de données et de statistiques de qualité dans la région, il est peu probable que les objectifs soient atteints en Afrique d'ici à 2030 si l'on en juge par le rythme et le niveau de mise en œuvre actuels. Il s'avère dès lors nécessaire d'adopter des mesures drastiques pour accroître le rythme et le niveau de mise en œuvre ;

c) Il faut redoubler d'efforts pour faire en sorte que les stratégies nationales de développement, les plans, les allocations budgétaires, les mécanismes de suivi et d'évaluation ainsi que les cadres bilatéraux et multilatéraux de coopération pour le développement soient mieux alignés sur les deux programmes ;

d) Il faut intensifier les efforts nationaux et la mobilisation de l'aide mondiale, notamment en faveur des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en proie à un conflit ou sortant d'un conflit qui ont de grandes difficultés à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

e) Il faut s'efforcer de rendre l'éducation plus inclusive, en particulier sur les plans du genre, de l'âge, du handicap et des lieux géographiques par des interventions spécifiques, notamment par l'adoption de politiques éducatives tenant compte des questions de genre et de politiques de transport ;

f) Il est de la plus haute importance que les pays de la région mettent en place des réformes du secteur des entreprises visant à promouvoir et à stimuler les investissements du secteur privé, ceux-ci étant indispensables pour générer des recettes supplémentaires et créer des emplois ;

g) Si l'on veut tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent les migrations en matière de réduction des inégalités, il est nécessaire de prendre de toute urgence les mesures voulues pour renforcer les arrangements en place à tous les niveaux afin de mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ;

h) Les pays développés doivent aider les pays africains en assurant les moyens de mise en œuvre dont ils ont besoin, notamment le développement de leurs capacités, les transferts de technologies et les financements, en particulier le financement de l'action climatique d'un montant de 100 milliards de dollars par an fixé comme objectif minimum pour l'après 2020 ;

i) Les pays africains doivent mettre en place des processus intégrés de mobilisation des ressources, de budgétisation et de planification du développement ainsi que la gestion décentralisée des finances publiques et intensifier leurs efforts de lutte contre la corruption et les flux financiers illicites ;

j) Les pays africains sont invités à ratifier et à mettre en œuvre l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et à élaborer des stratégies et plans nationaux permettant de tirer parti des possibilités qu'offre l'Accord pour mobiliser les recettes, améliorer la productivité et réaliser une croissance inclusive ;

k) Les pays africains et leurs partenaires doivent investir dans la mise place des compétences et institutions techniques voulues et la création de l'environnement nécessaire pour encourager les jeunes à innover et tirer le meilleur parti des dividendes offerts par les progrès technologiques, afin de faciliter l'exécution des deux programmes.

2. Adoption de la Déclaration de Marrakech sur le développement durable

18. La Déclaration recommande de prendre certaines mesures pour accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs, notamment les suivantes :

a) Renforcer la coopération Sud-Sud et le partage d'expériences entre les pays africains en vue de résoudre les problèmes multiples et complexes qu'ils rencontrent et de mettre en place aux niveaux régional et sous régional les partenariats multipartites, les plans et les programmes d'action nécessaires pour assurer le développement souhaité qui ne laisserait personne de côté ;

b) Créer un fonds de solidarité pour le développement de la statistique destiné à aider les pays africains à collecter, gérer et utiliser les données et statistiques requises pour concevoir des politiques convaincantes et fondées sur des faits concrets, les mettre en œuvre, les suivre et en rendre compte ;

c) S'efforcer de stimuler et de promouvoir l'innovation et la technologie en vue de combler les lacunes qui existent dans les données nécessaires pour élaborer les politiques de développement régionales et nationales ;

d) Renforcer le rôle des parties prenantes, en particulier celui des parlementaires, dans la réalisation des objectifs de développement durable.

3. Amélioration de la compréhension et de la connaissance des politiques et des pratiques permettant de procéder aux examens nationaux volontaires et d'exécuter les activités visant à assurer la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063

19. Cette amélioration a été rendue possible par l'élargissement de l'espace de dialogue et l'échange de données d'expérience, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de la réalisation des examens nationaux volontaires ainsi que de la conception et de la mise en œuvre des cadres nationaux, notamment des plans et des programmes visant à atteindre les objectifs énoncés dans les deux programmes.

4. Production de rapports d'orientation sur les divers sous-thèmes de la session

20. Le partenariat établi dans l'organisation de la cinquième session du Forum régional a également été mis à contribution dans la production de documents d'orientation (disponibles à l'adresse suivante : www.uneca.org/arfsd2019) sur ses sous-thèmes. Ces rapports examinent l'importance du sous-thème considéré pour le développement de l'Afrique et mettent en lumière les progrès accomplis, les difficultés rencontrées, les lacunes constatées et les possibilités d'intensification de la mise en œuvre des mesures visant à atteindre les cibles définies dans le cadre du thème. Ils ont facilité la sensibilisation aux messages clés de la session et éclairé les débats tenus sur ces messages.

III. Suivi et mise en œuvre des conclusions de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable

A. Participation à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019

21. Dans le prolongement de la cinquième session du Forum régional, la CEA a fourni un appui technique au Bureau de la session et a participé activement à un large éventail d'activités lors de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019, qui s'est tenue à New York du 9 au 18 juillet 2019. Elle entendait ainsi apporter aux États membres l'aide nécessaire pour assurer une voix africaine forte et faire en sorte que les préoccupations et les priorités de l'Afrique soient bien exprimées et appréciées tant au cours des débats de la réunion du Forum politique de haut niveau que dans les textes issus de ses travaux.

22. Les principales actions et activités de suivi présentées dans les sections suivantes ont contribué à la réalisation des objectifs fixés lors de la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019.

1. Soumission et présentation des messages clefs de l'Afrique à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019

23. Les conclusions de la cinquième session du Forum régional ont été soumises au Département des affaires économiques et sociales à titre de contribution régionale de l'Afrique à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019.

24. M^{me} el Ouafi, Secrétaire d'État au développement durable du Maroc et Présidente de la cinquième session du Forum régional africain, a présenté les conclusions (messages clefs et Déclaration de Marrakech) du Forum régional au Forum politique de haut niveau lors de sa séance portant sur le thème « Que nous disent les régions sur la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable ? »

2. Participation à la séance consacrée au financement des objectifs de développement durable : passer des paroles aux actes

25. Cette séance a été marquée par la participation de la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, Vera Songwe, ainsi que d'autres orateurs de haut niveau. Les intervenants ont présenté les enseignements tirés et formulé des recommandations sur la manière dont certaines des idées clefs énoncées dans le Programme 2030 et le document final du Forum du Conseil économique et social de 2019 sur le suivi du financement du développement pourraient être traduites en réalités, notamment dans des domaines tels que l'investissement durable, la mobilisation des ressources intérieures et les flux financiers illicites.

3. Séance d'examen thématique consacrée aux perspectives des petits États insulaires en développement, y compris les principales conclusions de l'examen à mi-parcours des Orientations de Samoa

26. La séance d'examen thématique a été ouverte par un discours liminaire prononcé par le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce du Samoa, Tuilaepa Sailele Malielegaoi. Ce discours a été suivi d'un débat interactif auquel ont participé des personnes ressources et des représentants de pays provenant des trois régions où se trouvent les petits États insulaires en développement, lesquels ont présenté les méthodes qu'ils utilisent pour faire face à la dimension sociale du développement durable.

4. Participation aux séances consacrées aux examens nationaux volontaires à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019

27. Au total, 47 États membres, dont 17 États africains, ont présenté leurs examens nationaux volontaires. Les pays africains concernés étaient les suivants : Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ghana, Lesotho, Maurice, Mauritanie, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone (pour la deuxième fois), Tchad, Tunisie et République-Unie de Tanzanie. À la fin de la réunion, 35 États membres africains avaient déjà participé au processus d'examen national volontaire. L'état d'avancement des examens nationaux volontaires jusqu'en décembre 2019 est présenté dans l'annexe jointe au présent rapport.

5. Laboratoire régional d'examen national volontaire

28. Le laboratoire régional d'examen national volontaire a été organisé conjointement par les commissions régionales de l'ONU sur le thème « De la présentation à la mise en œuvre : appui régional au suivi du processus d'examen national volontaire ». Il a fourni aux États membres, aux organisations régionales et aux parties prenantes une plateforme pour échanger leurs données d'expérience, déterminer les bonnes pratiques et constater les recommandations émanant des régions en vue de faciliter le suivi des examens nationaux volontaires, de combler les lacunes et d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable aux niveaux national et régional. Le laboratoire a été marqué par la participation d'un groupe d'experts provenant de chacune des régions et par un débat interactif avec les participants, représentant les États membres, les organisations régionales, notamment les organismes des Nations Unies, ainsi que les grands groupes et les autres parties prenantes. La région Afrique était représentée par Sara Hamouda, l'experte du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dans le domaine des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063.

6. Déjeuner ministériel sur le thème « Traduire le Programme 2030 en réalités à l'échelon national : perspectives régionales »

29. Le déjeuner ministériel a été organisé conjointement par la Présidente du Conseil économique et social, Inga Rhonda King, et les secrétaires exécutifs des cinq commissions régionales de l'ONU (CEA, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et Commission économique pour l'Europe). Il s'inscrivait dans le prolongement du programme officiel de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et a offert un espace d'échanges interactifs sur les tendances, les enseignements tirés et les données d'expérience des différentes régions. Les participants ont dégagé des solutions qui pourraient avoir des effets tangibles dans divers contextes nationaux et régionaux et mis en évidence le rôle clef de la coopération et de l'intégration régionales dans l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030.

7. Journée de l'Afrique à la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019 : renforcer les partenariats pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 en Afrique

30. L'Union africaine, la CEA, le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique de l'ONU, l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et le PNUD ont organisé la Journée de l'Afrique de 2019 en marge de la réunion du Forum politique de haut niveau. La Journée de l'Afrique est une manifestation annuelle qui sert de pont entre les processus régionaux et mondiaux. Elle a servi de plateforme pour diffuser les conclusions de la cinquième session du Forum régional, échanger des informations sur les bonnes pratiques, les problèmes rencontrés et les enseignements tirés et

renforcer la coordination entre les partenaires. En outre, elle a permis aux pays africains de présenter clairement l'appui requis des partenaires de développement pour accélérer la mise en œuvre des deux programmes tout en ne laissant personne de côté.

8. Manifestation parallèle sur le renforcement de la politique budgétaire et l'exploitation de la numérisation pour accroître le financement des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique

31. Conçue et organisée conjointement par le Gouvernement marocain et la CEA, cette manifestation a réuni des représentants des États membres, des partenaires de développement, du secteur privé et des organisations de la société civile. Elle avait un triple objectif : faire mieux comprendre la difficulté qu'il y a à financer les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 en Afrique et mobiliser l'aide nécessaire pour y faire face ; favoriser l'apprentissage Sud-Sud, mettre en évidence le rôle de ce processus et mobiliser l'aide nécessaire à la promotion de politiques budgétaires saines et de l'utilisation des technologies numériques pour accroître les recettes produites et en améliorer la gestion afin de stimuler les investissements en faveur des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique; faire mieux connaître le fonds de solidarité pour le développement de la statistique dans les pays africains, mobiliser l'aide nécessaire pour le mettre en œuvre et étudier ses modalités de mise en œuvre dans le droit fil de la Déclaration de Marrakech adoptée à la cinquième session du Forum régional.

B. Plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable et de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019

32. Le Bureau de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable a adopté un plan d'action visant à faire avancer les conclusions de la cinquième session et à en assurer la mise en œuvre. Ce plan d'action, qui doit être exécuté par le Bureau en collaboration avec la CEA, comprend les cinq domaines suivants : participation du Bureau aux réunions des comités intergouvernementaux d'experts de la CEA et aux conférences régionales et internes clés pour faire connaître les messages clés et la Déclaration de Marrakech, développement de la statistique dans les secteurs clés et suivi du fonds de solidarité pour le développement de la statistique et fourniture de l'aide nécessaire pour s'approprier les objectifs de développement durable au niveau national par des mesures locales, nationales et régionales avec la participation des parlementaires panafricains.

33. Dans le droit fil du plan d'action, les activités suivantes ont été menées:

a) La CEA a commandé une étude sur le fonds de solidarité qui en examinera les modalités de mise en œuvre ;

b) En collaboration avec les administrations nationales et infranationales, la CEA apporte son appui aux examens locaux volontaires dans cinq collectivités infranationales, à savoir les villes de Harare et Victoria Falls (Zimbabwe), Accra (Ghana) et Yaoundé (Cameroun) ainsi que le district de Ngora (Ouganda). Ces examens locaux volontaires sont effectués à titre d'illustration pour partager les enseignements tirés et amener d'autres collectivités locales à réaliser les leurs afin de contribuer au renforcement des examens nationaux volontaires. Les principales conclusions seront présentées lors de la session du Forum régional africain pour le développement durable 2020 ;

c) Le Président du Bureau a présenté les conclusions de la cinquième session du Forum régional à la Conférence sur les changements climatiques et

le développement en Afrique lors de sa huitième session qui s'est tenue à Addis-Abeba du 28 au 30 août 2019 ;

d) Pour mieux faire connaître les travaux du Forum régional, y compris les activités de mise en œuvre de ses conclusions, aux diverses parties prenantes et renforcer la participation de celles-ci, la CEA a présenté les conclusions de sa cinquième session et donné un aperçu des plans prévus pour la sixième session lors des réunions suivantes :

i) Vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental d'experts et de hauts fonctionnaires pour l'Afrique australe, tenue à Ezulwini (Eswatini) du 10 au 13 septembre 2019 ;

ii) Réunion des parties prenantes du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (MCR-Afrique) – Commission de l'Union africaine, Agence de développement de l'Union africaine, Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, communautés économiques régionales, Banque africaine de développement – tenue le 25 septembre 2019 ;

iii) Atelier continental africain sur les examens nationaux volontaires et la gouvernance des objectifs de développement durable : enseignements tirés de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019 et de la feuille de route préparatoire à la réunion de 2020, tenu à Kigali les 21 et 22 octobre 2019 ;

iv) Séminaire-retraite des ambassadeurs africains accrédités en Éthiopie, tenu aux Seychelles en décembre 2019.

IV. Enseignements tirés et voie à suivre pour accélérer la mise en œuvre

34. On trouvera ci-après les enseignements que les participants ont tirés et les propositions qu'ils ont formulées sur la voie à suivre pour accroître le rythme et le niveau de mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 :

a) *La lenteur des progrès généraux* : Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 respectivement au cours des quatre et cinq années écoulées depuis leur adoption ont été lents. Si beaucoup a été fait au cours des quatre premières années d'existence du Programme 2030, notamment l'examen approfondi des 17 objectifs, le niveau général de mise en œuvre n'a pas été suffisamment ambitieux et il sera nécessaire d'adopter des mesures de transformation si l'on veut atteindre les objectifs dans le délai fixé. À cette fin :

i) La décennie 2021-2030 doit être marquée par la mise en place de mesures d'urgence et de transformation si les pays veulent atteindre les objectifs dans le délai fixé. Les domaines dans lesquels des transformations majeures sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable sont les suivants :

- Capacités humaines et démographie
- Exploitation de la révolution numérique
- Transition vers des villes intelligentes
- Décarbonisation et développement de la production d'énergie et de l'accès à l'énergie
- Production alimentaire durable et gestion de la biosphère
- Consommation et production durables

ii) Pour atteindre ces objectifs, il faut renforcer l'impulsion et l'encadrement politiques. L'impulsion politique doit être de nature à promouvoir la participation de l'ensemble des pouvoirs publics et de la société à la réalisation des objectifs de développement durable et non pas mettre l'accent sur des approches sectorielles ;

iii) Il faut redoubler d'efforts pour faire en sorte que les cadres nationaux, notamment les plans, les stratégies et les budgets, soient systématiquement alignés sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

iv) Il faut mobiliser les diverses parties prenantes, en particulier les jeunes, les groupes vulnérables, les administrations municipales, les autres administrations infranationales et le secteur privé, et leur donner les moyens nécessaires pour participer pleinement et utilement à la mise en œuvre des deux programmes ;

v) Les pays doivent mobiliser les ressources financières nécessaires, en mettant l'accent sur les mesures visant à accroître les recettes intérieures. Pour ce faire, ils doivent achever l'évaluation de leurs besoins de financement pour les deux programmes ;

vi) Il faut renforcer les capacités des pays en matière de données et de statistiques pour faire en sorte qu'ils disposent en temps voulu de données et de statistiques désagrégées de qualité permettant de concevoir des politiques fondées sur des données probantes, afin de pouvoir bien mettre en œuvre les objectifs, les suivre et rendre compte des progrès accomplis.

b) *L'importance des examens nationaux volontaires* : Ces examens sont indispensables pour partager les enseignements tirés et accélérer la mise en œuvre des deux programmes. Au total, 35 pays africains figurent parmi les 142 pays du monde qui ont présenté leurs examens nationaux volontaires au Forum politique de haut niveau pour le développement durable avant la fin de 2019. Depuis 2016, un nombre croissant de pays africains traitent à la fois des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 dans leurs rapports d'examen national volontaire. On trouvera ci-après des recommandations formulées pour faire en sorte que les examens nationaux volontaires puissent mieux produire les effets souhaités :

i) Les dix pays africains qui ne se sont pas encore proposés pour l'examen national volontaire sont encouragés à le faire à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021 ;

ii) Les examens nationaux volontaires doivent être davantage fondés sur des données probantes et les enseignements qui en sont tirés doivent être exploités pour mieux concevoir les politiques et les programmes afin d'en améliorer la mise en œuvre ;

iii) Il faut encourager et appuyer les examens locaux volontaires au niveau des villes, des communes, des districts ou d'autres administrations décentralisées afin de renforcer les examens nationaux volontaires et de susciter des interventions aux niveaux local et communautaire, où celles-ci ont le plus d'importance.

c) *Les mesures d'ordre régional* : Un rôle important est joué par l'aide que l'on apporte aux pays au niveau régional dans la réalisation et le suivi de leurs examens nationaux volontaires et la mise en œuvre générale des programmes, notamment en établissant une plateforme d'apprentissage entre les pairs, en élargissant le dialogue multipartite sur les solutions viables et en s'attaquant aux problèmes transfrontaliers. Les forums régionaux pour le développement durable jouent un rôle clef dans la promotion de l'évaluation par les pairs, de l'échange de politiques, du renforcement de la collaboration et

de la participation inclusive d'une multitude de parties prenantes représentant une grande variété de secteurs. Pour renforcer l'œuvre du Forum régional :

- i) Il importe d'identifier les champions et les défenseurs des bonnes pratiques et de faire appel à leur participation active en vue d'accroître le niveau de mise en œuvre ;
- ii) Il faut exécuter les activités spécifiques relatives aux principales conclusions de la cinquième session et des sessions précédentes.
- d) *La lutte contre les inégalités* : Il est indispensable de prendre des mesures pour lutter contre les niveaux croissants et inacceptables des inégalités au sein des pays et entre eux ;
- e) *Les changements climatiques* : Les changements climatiques représentent une grave menace qui pourrait compromettre les progrès sur tous les objectifs. Les pays et les parties prenantes, y compris le secteur privé, doivent prendre des mesures immédiates et ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques. Pour ce faire, il faudra fixer des ambitions plus élevées et accorder une attention équilibrée à l'atténuation, à l'adaptation et aux moyens de mise en œuvre.

V. Plans prévus pour la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable

35. Compte tenu des enseignements tirés ces dernières années dans la mise en œuvre des deux programmes, la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable se veut une manifestation orientée vers l'action.

A. Objectifs et résultats escomptés

36. La sixième session a pour objectif général de procéder au suivi et à l'examen des progrès accomplis au niveau régional, de faciliter l'apprentissage entre les pairs et de mettre en place des solutions et des mesures de transformation en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063.

37. Le Forum offrira aux États membres et aux autres parties prenantes la possibilité d'explorer, de mieux comprendre, de partager et d'adopter des ensembles de solutions concrètes et viables qui permettront aux pays d'atteindre les objectifs énoncés dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063 dans le délai fixé.

38. Le Forum régional préparera également les pays africains au Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 qui se tiendra à New York du 7 au 17 juillet 2020.

B. Thème et centre d'intérêt

39. La sixième session du Forum régional se tiendra sur le thème « 2020-2030 : Une décennie pour assurer l'avènement d'une Afrique transformée et prospère grâce au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 ». Ce thème est étroitement lié à celui de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020, intitulé « Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie d'action et des résultats pour le développement durable ».

40. La sixième session du Forum régional procédera à l'examen des 17 objectifs de développement durable et des objectifs correspondants définis dans l'Agenda 2063. Afin de promouvoir une approche intégrée et interdépendante de l'examen et des débats au Forum régional, les objectifs seront regroupés autour des cinq piliers qu'il est convenu d'appeler « les cinq P » : personnes, prospérité, planète, paix et partenariats.

C. Organisation, lieu et date

41. La sixième session du Forum régional est organisée conjointement par la CEA et le Gouvernement zimbabwéen et en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les organismes des Nations Unies.

42. La session se tiendra à l'Elephant Hills Hotel, sis à Victoria Falls (Zimbabwe), du 24 au 27 février 2020.

D. Participation

43. Les participants seront les 54 États membres de la CEA (représentés par des ministres et des décideurs de haut niveau et des experts des ministères et organismes chargés de la planification économique, des finances, de l'environnement et des ressources naturelles et minérales, des affaires sociales, de l'énergie, de l'agriculture, de la justice, de la statistique et des sciences et technologies) ; la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies ; la Présidente du Conseil économique et social ; le Vice-Président du Conseil économique et social (représentant l'Afrique au Bureau) ; les Représentants permanents africains auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York ; les représentants des grands groupes et des autres parties prenantes, notamment de la société civile, des organisations commerciales et industrielles, du monde universitaire et des institutions de recherche ; la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ; la Banque africaine de développement ; les communautés économiques régionales ; les institutions et organismes des Nations Unies (notamment les directeurs régionaux et tous les coordinateurs résidents de l'ONU) ; les partenaires de développement et d'autres organisations et organismes internationaux.

Annexe

Participation des pays africains aux examens nationaux volontaires dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable

2016	2017	2018	2019	2020	<i>Pays qui ne se sont pas encore portés volontaires</i>
1. Égypte 2. Madagascar 3. Maroc 4. Sierra Leone 5. Ouganda 6. Togo	1. Bénin 2. Botswana 3. Éthiopie 4. Kenya 5. Nigéria 6. Togo* 7. Zimbabwe	1. Bénin* 2. Cabo Verde 3. Égypte* 4. Guinée 5. Mali 6. Namibie 7. Niger 8. Sénégal 9. Soudan 10. Togo**	1. Afrique du Sud 2. Algérie 3. Burkina Faso 4. Cameroun 5. Congo 6. Côte d'Ivoire 7. Eswatini 8. Ghana 9. Lesotho 10. Maurice 11. Mauritanie 12. République centrafricaine 13. République-Unie de Tanzanie 14. Rwanda 15. Sierra Leone* 16. Tchad 17. Tunisie	1. Burundi 2. Gambie 3. Kenya* 4. Libéria 5. Libye 6. Malawi 7. Maroc* 8. Mozambique 9. Niger* 10. Nigéria* 11. Ouganda* 12. République démocratique du Congo 13. Seychelles 14. Zambie 15. Zimbabwe*	1. Angola 2. Comores 3. Djibouti 4. Érythrée 5. Gabon 6. Guinée-Bissau 7. Guinée équatoriale 8. Sao Tomé-et-Principe 9. Somalie 10. Soudan du Sud

Légende

*Présentant pour la deuxième fois un examen national volontaire

**Présentant pour la troisième fois un examen national volontaire